



EXERCICE FINANCIER 2025

Déclaration sur
l'esclavage moderne et
la traite de personnes

CAE

Table des matières

PROFIL DE L'ENTREPRISE	1
Structure de l'entreprise et entités.....	1
Activités commerciales	1
Fournisseurs et chaîne d'approvisionnement.....	2
RECONNAÎTRE LES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE	2
Analyse de risques.....	2
LUTTE CONTRE LES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE	3
Gouvernance et surveillance	4
Approche en matière de gestion	4
NOS ENGAGEMENTS ET NOS PROCESSUS EN MATIÈRE DE DILIGENCE RAISONNABLE	4
POLITIQUES.....	6
MÉCANISMES DE SIGNALEMENT.....	7
PROGRAMMES DE FORMATION DES EMPLOYÉS	8
MESURES D'ATTÉNUATION PRISES	8
Évaluation de l'efficacité.....	8
APPROBATION	9
ANNEXE A – CAE INC. ET SES FILIALES.....	10

Cette déclaration est faite au nom de CAE inc. et de ses filiales identifiées à l'annexe A (collectivement, « CAE ») pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (EX25). Compte tenu de la présence mondiale de CAE, la présente déclaration est préparée conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada et à la Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni.

Profil de l'entreprise

CAE existe dans le but de rendre le monde plus sécuritaire. Nos solutions de pointe en matière de formation, de simulation et de soutien opérationnel critique préparent les professionnels de l'aviation et les forces de défense en vue des moments qui comptent le plus. Chaque jour, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux techniciens de maintenance, aux compagnies aériennes, aux exploitants d'avions d'affaires, et au personnel de défense et de sécurité de donner le meilleur d'eux-mêmes lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec quelque 13 000 employés répartis dans quelque 240 emplacements et centres de formation dans plus de 40 pays. Depuis près de 80 ans, CAE est à l'avant-garde de l'innovation, cherchant constamment à être une référence en atteignant l'excellence en matière de simulateurs de vol haute fidélité et de solutions de formation, tout en intégrant la durabilité au cœur de tout ce qu'elle fait. En exploitant les technologies et en améliorant la performance humaine, nous nous efforçons d'être le partenaire de confiance par excellence pour faire progresser la sécurité et la préparation aux missions, aujourd'hui comme demain.

Structure de l'entreprise et entités

CAE est une société constituée au Canada dont le siège social est situé à Montréal, au Canada. Nous exerçons nos activités dans le monde entier au moyen de filiales locales directes et indirectes, et chacune de nos divisions sert ses clients mondiaux en offrant des activités régionales en Amérique, en Afrique/Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Europe.

Activités commerciales

CAE est un chef de file mondial en matière de solutions de formation et d'opérations critiques pour l'aviation civile et la défense et la sécurité. CAE fournit des produits, des services et des expériences numériques immersifs et axés sur les données qui améliorent la sécurité, l'efficacité et l'état de préparation de ses clients. **Aviation civile** : Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation des pilotes, des membres d'équipage, des techniciens de maintenance et du personnel au sol dans les domaines de l'aviation commerciale et d'affaires et des hélicoptères, une gamme complète de dispositifs de formation fondée sur la simulation de vol, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des solutions pour les opérations aériennes. Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes commerciales, les compagnies aériennes régionales, les exploitants d'avions d'affaires, les exploitants d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation tiers, les organismes de formation au pilotage, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les organismes de maintenance, de réparation et de révision (MRO) et les sociétés spécialisées dans la location-financement d'aéronefs.

Défense et sécurité : Nous sommes un fournisseur mondial de services de formation et de simulation qui propose des solutions évolutives, peu importe la plateforme, permettant d'améliorer l'état de préparation et la sécurité des forces. Le marché de la défense et de la sécurité comprend les forces de défense, les fabricants

d'équipements d'origine (OEM), les agences gouvernementales et les organisations de sécurité publique dans le monde entier.

Fournisseurs et chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'EX25, par l'entremise de sa chaîne d'approvisionnement, CAE a collaboré avec plus de 7 000 fournisseurs qui ont contribué à la fabrication de nos produits pour l'aviation civile et la défense et la sécurité. Pour faciliter la construction et l'assemblage de ses simulateurs, CAE se procure divers biens et services, notamment des composants électroniques, des pièces, des sous-modules et des services provenant de différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Notre chaîne d'approvisionnement s'étend partout dans le monde et couvre de nombreux processus de fabrication, ainsi que des biens et services indirects.

Au cours de l'EX25, CAE a mené des activités d'approvisionnement dans de nombreux pays. La répartition de nos activités d'approvisionnement est la suivante :

- 82 % en Amérique
- 10 % en Europe
- 6 % en Asie-Pacifique
- 2 % au Moyen-Orient et en Inde

Reconnaître les risques liés aux droits de la personne

Analyse de risques

Au cours de l'EX25, une équipe interfonctionnelle de CAE – à savoir Gestion des achats et des approvisionnements mondiaux (GPSM) et Stratégie et Reddition de comptes en matière de développement durable – a terminé le programme Accélérateur des entreprises et des droits de la personne du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), renforçant ainsi notre engagement envers les pratiques éthiques et la conduite responsable des affaires. Cette initiative a fourni une plateforme dynamique de collaboration, nous mettant en contact avec des experts en droits de la personne et des pairs du monde des affaires et nous aidant à renforcer les capacités en ce qui concerne cet enjeu pressant.

Tout au long de la durée du programme de six mois, nous avons acquis une compréhension de l'univers des risques liés aux droits de la personne de CAE, en effectuant une analyse de risques dans le cadre duquel nous les avons répertoriés en fonction des régions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, évalué leur probabilité et leur gravité, et élaboré un plan d'action pour accélérer nos efforts.

Risques liés à nos activités : En tant qu'entreprise dans le domaine de l'aéronautique et de la défense, CAE évolue dans un environnement hautement réglementé et technologiquement sophistiqué. Pour la production de nos simulateurs et de nos dispositifs de formation, nous employons principalement une main-d'œuvre qui se distingue par des compétences élevées en fonction de la nature du travail, comme des ingénieurs ou d'autres professionnels techniques. En ce qui concerne les services de formation et les services aériens, notre personnel se compose d'autres professionnels hautement qualifiés, tels que des développeurs de logiciels, des pilotes et des instructeurs de vol. Nous avons évalué les risques d'esclavage moderne dans nos activités comme étant faibles. Cette constatation est établie sur la base de notre présence dans les juridictions où la prévalence de

l'esclavage moderne et de la traite des personnes est plus faible, ainsi que sur la base des contrôles mis en œuvre au sein de notre organisation pour prévenir les impacts et les violations des droits de la personne.

Risques dans notre chaîne d'approvisionnement : Nous nous approvisionnons délibérément et principalement auprès de fournisseurs situés dans la même région que nos activités, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe. De plus, au cours de la période, CAE a mené une petite proportion de ses activités d'approvisionnement dans des régions réputées pour avoir des taux plus élevés d'esclavage moderne, comme l'Asie-Pacifique et l'Afrique/Moyen-Orient. Dans le cadre du processus d'analyse des risques, nous avons déterminé que CAE est exposée à des risques liés aux droits de la personne essentiellement par l'intermédiaire de son réseau de fournisseurs de second niveau, y compris les achats de matériaux et de composants où le travail des enfants et le travail forcé sont courants.

Lutte contre les risques liés aux droits de la personne

CAE s'engage à respecter et à protéger les droits de la personne de ses employés et attend de ses fournisseurs, de ses sous-traitants et des autres parties prenantes qu'ils fassent de même. Bien que CAE reconnaisse que des risques liés aux droits de la personne, y compris les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains, peuvent survenir dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, l'entreprise a mis en œuvre plusieurs mesures pour faire face à ces risques, y compris des politiques et des procédures pour repérer, évaluer et atténuer toute incidence potentielle ou réelle sur les droits de la personne pouvant résulter de ses activités ou de celles de ses partenaires d'affaires.

Au cours de la période de déclaration, un groupe de travail sur les droits de la personne a été mis sur pied pour mettre en œuvre la Politique sur les droits de la personne et les politiques connexes. Le groupe de travail est composé de représentants des équipes mentionnées précédemment : Stratégie et Reddition de comptes en matière de développement durable, Éthique et Conformité mondiales et GPSM. Le groupe de travail supervise notamment les processus d'identification, d'analyse, de gestion, de surveillance et de déclaration des risques liés aux droits de la personne tout au long de notre chaîne de valeur, y compris au sein de nos activités, ainsi qu'au sein de nos activités en amont et en aval (p. ex., partenaires d'affaires et fournisseurs).

Ces équipes ont également contribué à l'élaboration de la feuille de route pluriannuelle de CAE en matière de développement durable pour les EX24 à EX28. La feuille de route pluriannuelle en matière de développement durable, qui a été approuvée par le comité de direction et le conseil d'administration au cours de l'EX23, couvre un large éventail de sujets liés au développement durable. Voici quelques-uns des principaux résultats que nous attendons d'ici l'EX28, tels que définis dans la feuille de route en matière de développement durable, :

- Réviser et actualiser en continu les politiques liées à la gestion des droits de la personne en fonction de l'évolution de la législation en vigueur dans toutes les régions où nous exerçons nos activités.
- Mener une analyse ascendante des risques liés à l'exposition directe et indirecte de CAE aux enjeux relatifs aux droits de la personne
- Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques liés au développement durable incluant des mesures en matière de droits de la personne
- Offrir une formation personnalisée aux équipes les plus exposées

- Mettre en place des protocoles appropriés pour prévenir et atténuer les risques directs en matière de droits de la personne
- Procéder à l'analyse des risques sur des fournisseurs stratégiques sélectionnés

Gouvernance et surveillance

La cheffe de la direction du Capital humain et du Développement durable (CPSO) de CAE dirige une équipe multidisciplinaire Stratégie et Reddition de comptes en matière de développement durable qui suit l'évolution rapide des tendances, élabore et suit le progrès de notre stratégie et rend compte de sujets importants pour notre industrie et nos activités. La CPSO de CAE a la responsabilité globale de faire une veille sur les enjeux relatifs aux droits de la personne et d'élaborer et de recommander des lignes directrices et des initiatives à l'appui de la mise en œuvre des politiques, des programmes et de l'atténuation des risques.

En tant que membre du Groupe de travail sur les droits de la personne mis sur pied au cours de l'exercice visé par le rapport, l'équipe Stratégie et Reddition de comptes en matière de développement durable est responsable d'intégrer des pratiques durables dans nos activités et notre planification à long terme. Cette responsabilité comprend également la mise en œuvre d'initiatives visant à aborder les questions de droits de la personne en collaboration avec d'autres fonctions telles que Ressources humaines, Santé et Sécurité, GPSM et les équipes locales d'approvisionnement, Éthique et Conformité mondiales, Gestion des risques d'entreprise et Communications mondiales.

GPSM et les équipes locales d'approvisionnement sont responsables de mettre en œuvre des processus visant à identifier, à évaluer et à gérer les risques liés aux tiers tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les risques liés aux droits de la personne, et à favoriser le respect par les fournisseurs (fournisseurs de produits et services et sous-traitants) des engagements et des principes énoncés dans la Politique sur les droits de la personne de CAE et le Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires de CAE dans l'ensemble de notre réseau. Le groupe GPSM utilise sa politique d'approvisionnement durable pour proposer des lignes directrices complètes visant à prévenir efficacement les risques au cours du processus d'approvisionnement et d'attribution des contrats, à gérer les risques avec les fournisseurs établis et à améliorer la sensibilisation et la performance en développement durable au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Toutes les activités liées à la conformité sont coordonnées de concert avec l'équipe Éthique et conformité mondiales, qui est chargé de superviser la mise en œuvre des processus de conformité à l'échelle de l'entreprise. Des rapports périodiques sont soumis au conseil d'administration de CAE, par l'intermédiaire de son comité de gouvernance.

Approche en matière de gestion

Nos engagements et nos processus en matière de diligence raisonnable

En tant que signataires du Pacte mondial des Nations unies, nous nous engageons à respecter activement, à travers nos stratégies et nos activités, les principes 1 à 6 régissant la protection des droits de la personne issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous respectons également les normes fondamentales et sociales des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et de l'Organisation internationale du travail, ainsi que toutes les lois et tous les règlements applicables là où CAE exerce ses activités.

L'approche de gestion de CAE commence par notre Code d'éthique professionnelle, qui constitue notre principale référence. En attestant avoir lu ce Code, les employés et les partenaires d'affaires qui travaillent pour le compte de CAE s'engagent à respecter les normes éthiques de CAE, y compris le respect des droits de la personne. Quant aux fournisseurs et aux sous-traitants, leur travail pour nous est régi par le Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires de CAE, qui énonce nos attentes minimales en matière de droits de la personne, y compris sur le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des personnes.

Notre politique en matière de droits de la personne oriente nos actions et nos stratégies en ce qui concerne ces droits dans le cadre de nos activités. Elle est revue régulièrement, avant d'être approuvée par le comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE. Nous garantissons le droit de nos employés de se syndiquer et de communiquer librement avec leurs gestionnaires sur les conditions de travail sans crainte de harcèlement, d'intimidation, de sanction, de pression ou de représailles. Nous reconnaissons et respectons également le droit des travailleurs à la libre association par l'affiliation ou la non-affiliation à une association de leur choix.

Nous veillons à ce que notre engagement envers les droits de la personne au sein de la chaîne d'approvisionnement soit respecté en utilisant des conditions générales auxquelles nos fournisseurs doivent se soumettre et qui concernent le travail des enfants, les horaires de travail, le harcèlement et la discrimination illégale, l'esclavage, la traite des êtres humains et d'autres sujets spécifiques.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des principales exigences auxquelles les fournisseurs doivent satisfaire pour pouvoir travailler avec nous :

- Sondage initial lors de l'évaluation de nouveaux fournisseurs
- Acceptation et conformité à notre Code de conduite pour les fournisseurs et partenaires d'affaires
- Respect de notre politique en matière de minerais de conflit
- Respect des clauses légales dans nos contrats
- Engagement à mettre en œuvre des actions correctives pour remédier aux points à améliorer qui ont été identifiés.

Bien que nous surveillons les risques liés aux tiers depuis de nombreuses années, au cours de l'EX24, CAE a lancé un outil de surveillance des risques intégrant les droits de la personne, en commençant par nos fournisseurs directs stratégiques. En tant qu'outil de conformité, la plateforme d'évaluation EcoVadis soutient nos efforts pour établir la base de référence de l'exposition au risque en matière de développement durable, y compris les risques liés aux droits de la personne, auxquels sont exposés nos fournisseurs. Ces renseignements nous permettent de nous engager auprès de nos partenaires et de développer conjointement des programmes de gestion des risques pour atteindre nos objectifs. Au cours de l'EX25, la base d'approvisionnement évaluée par l'outil a été élargie pour inclure les fournisseurs indirects, renforçant ainsi notre visibilité sur l'exposition aux risques liés aux droits de la personne.

Le Programme de reconnaissance des fournisseurs de CAE, qui souligne l'excellence des fournisseurs dans l'adoption de pratiques de développement durable et de conscience sociale, complète notre approche en ajoutant de nouveaux critères d'évaluation de la performance de CAE pour tirer parti des capacités de l'outil de gestion des risques.

Enfin, au cours de l'exercice 2024, CAE a lancé son premier programme de chaîne d'approvisionnement durable, CAE Résilients ensemble, qui s'articule autour de trois objectifs : Renforcer, Innover et Atténuer les risques. La conformité sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement fait partie des aspects clés de l'objectif « Atténuer les risques ». Les fournisseurs sélectionnés ont été invités à se joindre à ce programme, ce qui leur a permis d'évaluer leur stratégie en matière de développement durable sur les risques sociaux et environnementaux et d'élaborer des plans alignés sur les trois objectifs du programme.

Politiques

Code d'éthique professionnelle

Notre Code et nos politiques de conformité servent de boussole à notre façon de travailler et aux valeurs que nous mettons en pratique chaque jour. Il fournit aux employés des normes claires, des exemples utiles et des renseignements sur les endroits où s'adresser pour obtenir des conseils sur la prise de décisions éthiques ou pour soulever des préoccupations – y compris la ligne d'assistance téléphonique CAE Ethics qui permet de faire des signalements anonymes ou de dénoncer. CAE considère que toute violation du Code constitue une menace pour sa culture, ses activités et sa santé financière.

Notre Code régit la conduite des administrateurs, des dirigeants et des employés de CAE. Traduit en cinq langues (anglais, français, espagnol, allemand et portugais), le Code constitue notre cadre éthique général, complété par un ensemble de politiques et de procédures individuelles qui nous permettent d'atténuer certains risques précis, notamment en ce qui concerne les droits de la personne et bien d'autres choses encore. Nous révisons régulièrement notre Code et nos politiques d'entreprise.

Vous pouvez consulter le Code d'éthique professionnelle de CAE [ici](#).

Politique sur les droits de la personne

La Politique de CAE en matière de droits de la personne met l'accent sur son engagement à respecter les droits de la personne dans l'ensemble de ses activités à l'échelle mondiale. La politique décrit des engagements spécifiques, notamment l'interdiction du travail des enfants, le respect des lois sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, la promotion d'un traitement équitable et de la non-discrimination, le respect de la réglementation sur le temps de travail et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité.

Cette politique comprend également un engagement à fournir périodiquement aux employés une formation de sensibilisation aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains. Cette politique est revue au moins tous les trois ans et est approuvée par le comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE.

Vous pouvez consulter la politique de CAE en matière de droits de la personne [ici](#).

Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos sous-traitants qu'ils respectent strictement les lois et les réglementations en vigueur dans les juridictions où ils exercent leurs activités ou fournissent des services. Le Code d'éthique des fournisseurs et des partenaires d'affaires de CAE, qui a été conçu pour s'aligner sur le Forum international sur l'éthique des affaires (IFBEC), communique les principes fondamentaux auxquels nous nous

attendons que nos fournisseurs se conforment. Les fournisseurs et les partenaires d'affaires doivent également respecter ces principes à chaque étape de leur chaîne d'approvisionnement.

Le Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires couvre 14 domaines d'engagement clés, qui comprennent les questions environnementales, sociales (droits de la personne, y compris la traite des êtres humains, le travail forcé, en servitude ou sous contrat) et de gouvernance (c'est-à-dire le respect des lois, la lutte contre la corruption, la fraude et le détournement de fonds, l'évasion fiscale, la concurrence et l'antitrust, les délits d'initiés, les conflits d'intérêts, le respect des importations et des exportations internationales, la protection des renseignements, le paiement à temps des fournisseurs et la gestion des risques).

Le Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires de CAE est disponible [ici](#).

Politique à l'égard des minéraux de conflit

Cette politique décrit les efforts déployés par CAE pour s'assurer que les minéraux utilisés dans ses produits ne contribuent pas aux conflits armés ou aux violations des droits de la personne dans les régions à haut risque. Nous communiquons la politique de CAE sur les minéraux de conflit aux fournisseurs dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable afin d'assurer leur participation au processus d'assurance des minéraux responsables.

Conditions générales d'achat de CAE

Parmi les conditions générales d'achat de CAE, CAE décrit les exigences pour se conformer à toutes les lois applicables, y compris les lois interdisant le recours au travail des enfants ou au travail forcé, et le Code de conduite des fournisseurs et partenaires d'affaires de CAE. Nous exigeons également de nos fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs employés sont conscients de ces obligations et qu'ils les respectent. Nos conditions générales exigent également que les fournisseurs transmettent ces exigences à leurs propres fournisseurs.

Vous pouvez consulter les conditions générales d'achat de CAE [ici](#).

Mécanismes de signalement

Conformément à sa politique de signalement interne et de dénonciation, CAE offre des voies internes et externes permettant aux personnes de signaler d'éventuelles violations des droits de la personne. Les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires d'affaires ou d'autres tiers qui ont des questions, ont besoin de conseils ou ont des raisons de penser qu'une violation a été commise disposent de plusieurs ressources, y compris (le cas échéant) par un dialogue direct avec :

- Les superviseurs directs ou le niveau hiérarchique suivant
- Les Ressources humaines mondiales
- Les représentants mondiaux des Services juridiques
- Des représentants du syndicat ou du comité d'entreprise
- Le Bureau mondial d'éthique et de conformité

Les rapports peuvent également être déposés sur le site Web et le centre d'appel EthicsPoint, un service confidentiel indépendant mis à la disposition des employés en tout temps, partout dans le monde. Les

demandes concernant les droits de la personne peuvent également être envoyées par courriel à l'adresse suivante : ethics-and-compliance@cae.com.

Programmes de formation des employés

Tous les employés de CAE reçoivent une formation obligatoire sur le Code d'éthique professionnelle au moment de leur embauche, et ses dispositions sont renforcées par une formation et des communications annuelles. Cette formation couvre des éléments importants de notre Code et de nos politiques connexes, notamment en ce qui concerne les droits de la personne, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Nos administrateurs, nos dirigeants et nos employés sont également tenus de lire le Code, d'attester qu'ils l'ont lu et de s'engager à le respecter chaque année.

Mesures d'atténuation prises

Au cours de la période de déclaration, CAE n'a reçu aucun rapport de cas de travail forcé ou de travail des enfants dans les activités de CAE ou dans sa chaîne d'approvisionnement, par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise.

En général, lorsque CAE décèle une violation des droits de la personne dans le cadre de ses activités directes ainsi que dans les activités en amont et en aval, nous prenons des mesures pour analyser et atténuer le risque, notamment en communiquant directement avec nos fournisseurs pour valider les faits, en demandant un plan de correction et en intensifiant sa surveillance des risques du fournisseur ciblé.

Compte tenu de la nature évolutive des risques liés aux droits de la personne dans le monde entier, CAE continuera de promouvoir ses mécanismes de signalement et la culture de « dénonciation » de son Code d'éthique professionnelle et celui de ses fournisseurs et partenaires d'affaires afin d'encourager ses employés, ses dirigeants, ses administrateurs, ses consultants, ses fournisseurs et ses autres partenaires d'affaires à signaler toute préoccupation en matière de droits de la personne liée à ses activités et à ses chaînes d'approvisionnement, de manière à ce qu'elle puisse être traitée et corrigée de manière adéquate.

Évaluation de l'efficacité

L'efficacité de nos mesures a été évaluée en fonction des indicateurs de rendement clés suivants au cours de l'exercice 2025 :

- Toutes les personnes ciblées suivent une formation sur le Code d'éthique professionnelle : plus de 13 000 employés ont suivi la formation sur le Code d'éthique professionnelle de CAE. Cette formation comprend un module intitulé « Respect mutuel » et couvre notre engagement à respecter les lois sur les droits de la personne, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite des personnes. La formation demande également à tous les employés de s'exprimer s'ils soupçonnent qu'une violation des lois sur les droits de la personne a été commise ou est sur le point de l'être.
- Toutes les personnes visées attestent avoir lu le Code et acceptent de s'y conformer : chaque année, nous demandons à nos administrateurs, à nos dirigeants et à nos employés de lire, d'attester qu'ils ont lu et d'accepter de se conformer à notre Code d'éthique professionnelle, qui comprend une attente claire de conduire les affaires d'une manière qui respecte les droits de la personne dans chaque région dans laquelle nous exerçons nos activités en traitant nos employés, et les personnes travaillant pour

nos fournisseurs, avec dignité et en faisant la promotion de pratiques d'emploi équitables. La procédure d'attestation du Code a été achevée au cours de l'EX25.

- Nombre de cas de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains : Aucun cas de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains n'a été signalé par le biais de nos canaux de signalement internes, y compris notre site Web EthicsPoint et notre centre d'appel.
- Nombre de signalements de violations des droits de la personne des fournisseurs : Aucune alerte liée à une violation des droits de la personne n'a été reçue par l'intermédiaire de notre outil tiers de surveillance des risques. Comme CAE continue d'évaluer les risques liés aux droits de la personne, y compris le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, dans ses chaînes d'approvisionnement et ses activités commerciales, de nouveaux indicateurs de performance clés pourraient être envisagés et présentés dans de futures déclarations.

Approbation

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi), et en particulier de son article 11, j'atteste, en ma qualité de Président et chef de la direction, que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport au nom de l'instance qui dirige les entités énumérées à l'annexe A. Basé sur ma connaissance et, après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année de déclaration énumérée dans le présent rapport.

La présente déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de CAE inc., en tant qu'entité mère des entités énumérées à l'annexe A, le 14 mai 2025.

J'ai le pouvoir de lier CAE Inc.

Marc Parent, Membre de l'Ordre du Canada

Président et chef de la direction



ANNEXE A – CAE INC. ET SES FILIALES

Cette déclaration est préparée conformément à la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement pour les entités suivantes :

- CAE inc.
- CAE Military Aviation Training Inc.
- CAE International Holdings limited

Cette déclaration est préparée conformément à la loi britannique Modern Slavery Act de 2015 pour les entités suivantes :

- CAE inc.
- CAE Holdings Limited
- CAE STS Limited
- CAE (UK) plc

EXERCICE FINANCIER 2025

Déclaration sur l'esclavage moderne et la traite de personnes

[CAE.COM](https://www.cae.com)